

# FORMATION DES ARBITRES

## Arbitre fédéral

### *Objectif de la formation*

Préparer et se présenter à l'examen **d'arbitre fédéral** à option, afin de pouvoir arbitrer des compétitions régionales ou nationales.

Il est possible de choisir une ou plusieurs de ces options :

- Option : FITA - Salle – Fédéral
- Option : Tir Campagne - Tir en Forêt
- Option : Tir Nature - Tir 3D
- Option Beursault

### *Horaires, dates et lieux des formations*

**Volume horaire :**

La formation s'organise sur :

Objet / Option		Théorie	Pratique (minimum)
Règlements Généraux (Tronc Commun)		17 heures	2 stages en compétition
Option "FITA"	FITA	03 heures	2 stages en compétition
	Fédéral	02 heures	1 stage en compétition
	Salle	03 heures	2 stages en compétition
Option "Campagne"	Tir au Drapeau	01 heure lecture approfondie	1 stage en compétition (*)
	Tir en Campagne	08 heures	3 stages en compétition
	Tir en Forêt	01 heure lecture approfondie	1 stage en compétition (**)
Option "Nature / 3D"	Tir Nature	04 heures	2 stages en compétition
	Tir 3D	04 heures	2 stages en compétition
Option "Beursault"	Beursault	04 heures	3 stages en compétition
	Fédéral	02 heures	2 stages en compétition (***)

(\*) si possible

(\*\*) si développement de la discipline

(\*\*\*) spécifique à l'option "Beursault"

### **Dates et lieux de formation :**

Toutes les dates et lieux de formation sont redéfinis chaque année par la Commission Régionale des Arbitres.

### ***Conditions d'accès à la formation***

- Etre licencié(e) à la FFTA,
- Avoir 18 ans révolus, le jour de l'examen,
- Ne pas avoir subi de sanction fédérale dans les 5 années précédentes.

### ***Coût de la formation***

- Les frais de formateurs sont pris en charge par la Ligue.
- Les candidats ont à leur charge :
  - o Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas,
  - o La tenue de l'arbitre (aide de la Ligue, du Département et éventuellement du Club),
  - o Le chronomètre, la loupe, le sifflet (aide éventuelle du club).

### ***Modalités d'inscription***

- Envoi d'une lettre de motivation au Président du club,
  - o transmission au Président de la Commission Départementale des Arbitres (RAD),
  - o transmission au Président de la Commission Régionale (PCRA) après avis.
- Joindre une photocopie de la licence à jour et du certificat médical.

**L'inscription est possible tout au long de l'année, suivant les disponibilités du formateur.**

### ***Organisation de l'examen***

Une épreuve écrite nationale, se déroulant en Bretagne.

La prestation de serment sera suivie d'une année de stage.

# **Arbitre Assistant**

## ***Objectif de la formation***

Préparer et se présenter à l'examen **d'arbitre assistant** et travailler en collaboration avec un arbitre fédéral, afin de pouvoir assurer la sécurité, la direction des tirs, le jugement des points pendant des compétitions régionales.

## ***Horaires, dates et lieux des formations***

### **Volume horaire**

La formation s'organise sur :

<b>Objet / Option</b>	<b>Théorie</b>	<b>Pratique (minimum)</b>
Règlements Généraux (Tronc Commun)	17 heures	4 stages en Compétition
Option	Possibilité, par la suite de rajouter des modules pour obtenir des options et devenir Arbitre Fédéral.	

### **Dates et lieux de formation :**

Toutes les dates et lieux de formation sont redéfinis chaque année par la Commission Régionale des Arbitres.

## ***Conditions d'accès à la formation***

- Etre licencié(e) à la FFTA,
- Avoir 17 ans révolus, le jour de l'examen,
- Ne pas avoir subi de sanction fédérale dans les 5 années précédentes.

## ***Coût de la formation***

- Les frais de formateurs sont pris en charge par la Ligue.
- Les candidats ont à leur charge :
  - o Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas,
  - o La tenue de l'arbitre (aide de la Ligue, du Département et éventuellement du Club),
  - o Le chronomètre, la loupe, le sifflet (aide éventuelle du club).

## ***Modalités d'inscription***

- Envoi d'une lettre de motivation au Président du club,
  - transmission au Président de la Commission Départementale des Arbitres (RAD),
  - transmission au Président de la Commission Régionale (PCRA) après avis.
- Joindre une photocopie de la licence à jour et du certificat médical

**L'inscription est possible tout au long de l'année, suivant les disponibilités du formateur.**

## ***Organisation de l'examen***

Une épreuve écrite nationale se déroulant en Bretagne.

# **Arbitre Jeune**

## ***Objectif de la formation***

Préparer et se présenter à l'examen **d'arbitre Jeune** afin de pouvoir assurer le passage des flèches et plumes FFTA, d'arbitrer les concours " Spécial Jeunes ".

## ***Horaires, dates et lieux des formations***

Toutes les dates et lieux de formation sont redéfinis chaque année par la Commission Régionale des Arbitres.

## ***Conditions d'accès à la formation***

- Etre licencié(e) à la FFTA,
- Avoir 14 ans.

## ***Coût de la formation***

- Les frais de formateurs sont pris en charge par la Ligue.
- Les candidats ont à leur charge :
  - Les frais de déplacement, d'hébergement et de repas,
  - Le chronomètre, la loupe, le sifflet (aide éventuelle du club)

## ***Modalités d'inscription***

- Envoi d'une lettre de motivation au Président du club,
  - transmission au Président de la Commission Départementale des Arbitres (RAD),
  - transmission au Président de la Commission Régionale (PCRA) après avis.
- Joindre :
  - une photocopie de la licence à jour et du certificat médical,
  - une autorisation parentale autorisant le jeune à participer à la formation.

## ***Organisation de l'examen***

- Une épreuve écrite régionale se déroulant en Bretagne.